



# Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 17 décembre 2017

## France

### Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre



Date d'inscription	18 décembre 2017
Site numéro	2322
Coordonnées	49°56'21"N 02°20'30"E
Superficie	13 100,00 ha

## Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

## 1 - Résumé

### Résumé

Ce site se situe dans la Somme, département de la région Hauts-de-France, dans la partie septentrionale de l'auréole crétacée du Bassin Parisien. La vallée tourbeuse représente le stade ultime d'une incision discontinue du système fluvial sur 55m de profondeur qui s'est déroulée sur le dernier million d'années sous l'effet des variations climatiques cycliques quaternaires. Cette dynamique a débouché sur la formation d'un système de dix terrasses fluviales étagées qui constitue une référence au niveau Européen.

Le fleuve Somme et son principal affluent, l'Avre, distinguent, sur près de 20 000 ha, un des plus vastes complexes tourbeux alcalins du nord-ouest de l'Europe. Cette zone humide essentiellement alimentée par la nappe phréatique de la craie et celle des alluvions grossières de fond de vallée présente une responsabilité internationale pour la préservation d'habitats et d'importantes populations animales et végétales associés aux marais tourbeux et au fleuve Somme. Ainsi, plusieurs espèces menacées de disparition sont présentes avec notamment pour la flore le Dryopteris à crêtes, l'Ache rampante ou le Liparis de Loesel et pour la faune la Locustelle luscinioides ou l'Anguille européenne. Différentes communautés végétales turricoles se succèdent depuis des stades pionniers, les roselières et tremblants jusqu'aux boisements matures. De plus, la zone humide abrite une des plus grandes méta-populations de France de la Grande Douve et forme un vaste bio corridor pour l'avifaune (Blongios nain...), l'entomofaune ( Agrion de mercure...) ou l'ichtyofaune (Lamproies, Saumon d'atlantique...). Pour préserver ce patrimoine, une gestion active est mise en oeuvre (sites Natura 2000, espaces protégés...) en complément d'une action foncière engagée de longue date et de plusieurs programmes agro-environnementaux. Etant donné qu'il abrite 70% des habitants du département, le territoire a une vocation économique (élevage, tourisme...) et de loisir (chasse, pêche ou promenade) importante. De plus, son rayonnement est international sur le plan historique et culturel : berceau de l'archéologie préhistorique (Acheuléen...), théâtre des deux grands conflits mondiaux du XXème siècle (bataille de la Somme...) et cadre inspirant pour des artistes de toutes nationalités. Ainsi, ce site est unique pour le Nord de l'Europe et d'intérêt international de par ses qualités physiques, écologiques, paysagères, historiques et culturelles.

## 2 - Données et localisation

### 2.1 - Données officielles

#### 2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

##### Compilateur 1

Nom	Gwénaële MELENEC
Institution/agence	Conseil Départemental de la Somme
Adresse postale	43, rue de la République BP 32 615 80026 AMIENS CEDEX 1
Courriel	g.melenec@somme.fr
Téléphone	0322718077

##### Compilateur 2

Nom	Clementine COUTEAUX et Guillaume MEIRE
Institution/agence	Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Adresse postale	1, place Ginkgo Village Oasis 80 044 AMIENS CEDEX 1
Courriel	c.couteaux@conservatoirepicardie.org
Téléphone	0322896396

#### 2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	1980
Jusqu'à l'année	2017

#### 2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre
---	---

## 2.2 - Localisation du site

### 2.2.1 - Définir les limites du site

#### b) Carte/image numériques

<2 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

#### Description des limites

La délimitation proposée est adossée aux zonages des cinq Zones Spéciales de Conservation des vallées de la Somme et de l'Avre et la Zone de Protection Spéciale des étangs et marais du bassin de la Somme. Il intègre également l'aire de répartition de l'Anguille européenne. La continuité écologique de ce périmètre de forme linéaire d'est en ouest, est assurée en s'appuyant, d'une part, sur la délimitation d'habitats tourbeux fonctionnels sur le plan écologique et hydraulique et, d'autre part, sur le tracé du continuum écologique des cours d'eau. De plus, le contour de la zone à dominante humide, enveloppe de référence des zones potentiellement humides définie par l'Agence de l'Eau Artois Picardie a été considérée et précisée. Globalement, le site s'étend en largeur sur les lits majeurs des cours d'eau, avec des rétrécissements ponctuels au droit des pôles urbains d'Abbeville et Amiens et quelques zones artificialisées (cultures, gravières...). En bref, la limite aval sur la vallée de la Somme se situe à Cambron, en continuité avec le site Ramsar de la baie de Somme et s'étire jusqu'à Ham en amont. Le périmètre sur l'Avre part de son point de jonction avec la Somme en aval jusqu'à Warsy en amont et comprend les confluences avec deux affluents : les Trois Doms et la Noye.

### 2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Hauts de France
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Amiens

### 2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui  Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui  Non

#### 2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

#### 2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Atlantique

### 3 - Pourquoi le site est-il important?

#### 3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Après un parcours de près de 245 km depuis sa source à Fonsommes dans le département de l'Aisne jusqu'à son estuaire sur la Manche, la Somme est alimentée par une quinzaine d'affluents, dont le plus conséquent est l'Avre. Le bassin versant de la Somme s'étend sur près de 6 000 km<sup>2</sup> recouvrant la quasi-totalité du territoire départemental et, plus à la marge, trois départements limitrophes. Le sous-sol, relativement homogène, est marqué par une assise crayeuse datant du crétacé supérieur. Ces formations calcaires très puissantes dont le mur imperméable se compose de craie marneuse et de craie compactée, renferment la nappe libre de la craie drainée en fond de vallée par la Somme et ses affluents. Ainsi, il existe un lien étroit entre le fleuve et cette nappe parfois affleurante qui alimentent en eau l'ensemble des zones humides du territoire. En outre, les lits majeurs de la Somme et de l'Avre présentent une capacité importante de stockage des eaux en cas de crue. En effet, l'aménagement et la gestion de ce territoire revêtent un enjeu majeur dans les stratégies d'atténuation des impacts d'une éventuelle nouvelle crue décennale après celle de 2001. Ainsi, le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGR) 2016-2021 identifie le bassin versant de la Somme parmi ses 9 périmètres de Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation et deux Territoires à Risque d'Inondation (TRI) sur les agglomérations d'Abbeville et Amiens.

Autres services écosystémiques fournis

Des fonctions d'approvisionnement et de service culturel convergent au niveau d'espaces typiques et porteurs de notoriété pour le site notamment, les marais maraîchers. Le plus connu est celui des hortillonnages à Amiens, labellisé "Arts, ville et paysage" depuis 2009 et site inscrit au titre de la Loi de 1930. Ces systèmes originaux se retrouvent également à Abbeville, Péronne ou Ham mais au-delà de ces sites emblématiques, plusieurs maraîchers perpétuent une culture paysanne dans la vallée de la Somme.

L'élevage herbager, activité alliée de l'entretien de la zone humide, est surtout présente dans la vallée de la Somme entre Abbeville et Corbie ainsi qu'en aval de l'Avre. Afin de favoriser le maintien de cette agriculture, des Mesures agro-environnementales ciblées "zones humides" et "Natura 2000" sont portées par le Département de la Somme depuis 2008 entre Amiens et Corbie et par l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB Somme-Ameva) depuis 2012 en amont de Corbie et sur la vallée de l'Avre. Ces deux programmes sont conduits en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Somme et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (CENP).

Autres raisons

La zone humide rend des services culturels et sociétaux variés et importants dans la vie des samariens (habitants de la Somme). Leur attachement aux marais est du aux loisirs qu'ils pratiquent (chasse au gibier d'eau, pêche...).

Le Département de la Somme dénombre 2 138 huttes de chasse soit environ 20% de l'effectif national principalement localisées sur le littoral et la vallée de la Somme. 796 d'entre elles sont présentes sur le périmètre du site Ramsar soit 37% du réseau départemental. Sur les espaces ouverts au public, certaines huttes de chasse ont été fermées ou transformées en hutte pédagogique par le Département en partenariat avec la fédération des chasseurs de la Somme.

Le rayonnement international de la vallée est incontestable sur le plan historique et culturel et concernera la préhistoire, en tant que berceau de l'archéologie, puis des événements majeurs plus contemporains : bataille de la Somme, 2de guerre mondiale... Sur le plan artistique, la vallée et ses paysages ont inspiré des écrivains de Jules Verne, Hector Mallot, Blaise Cendrars à Robert Graves ou des peintres comme Jean-Baptiste Corot, Alfred Manessier ou Otto Dix. L'histoire locale est empreinte de légendes et du pouvoir créatif de ses habitants depuis l'invention du grand louchet pour l'extraction de la tourbe (activité abandonnée à partir de la moitié du XXème siècle), à celle du tubavion, 1er aéroplane. Enfin, l'architecture est le reflet des ressources disponibles utilisant la craie ou le torchis selon les secteurs. Enfin, le rôle de la vallée comme barrière défensive se lit dans les paysages depuis les oppidum gallo-romain, les citadelles (Amiens, Péronne...), les châteaux médiévaux (Picquigny, Boves, Péronne, Ham). Les richesses s'expriment à travers des édifices religieux prestigieux comme la cathédrale d'Amiens, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et les beffrois (Amiens, Abbeville, Corbie)

Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le climat est de type océanique à océanique dégradé où des tonalités continentales s'exercent de façon longitudinale d'ouest en est sur plus de 150 km et favorisent quelques espèces pré-continentales à l'extrême est du site (Prunus padus, Ulmus laevis). A ce contexte biogéographique s'ajoute l'influence des activités humaines et des aménagements qui ont individualisé des fonctionnements hydrauliques particuliers avec notamment :

- en amont, un système de biefs où le cours de la Somme se perd dans les étangs de la Haute-Somme individualisant des îlots de végétation;
- plus en aval une succession de plans d'eau hérités du tourbage profonds enserrés de tremblants;
- en périphérie des principaux bourgs, des marais maraîchers dont les plus connus sont les hortillonnages d'Amiens;
- en aval, d'Amiens, des prairies pâturées et des systèmes de bas-marais tourbeux.

Ainsi, cette succession de facteurs influençant l'évolution des milieux a permis l'expression d'une grande diversité dont l'expression est étroitement liées aux mesures de gestion mises en oeuvre.

Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

En raison de leur statut sur la liste rouge de l'UICN : menacée d'extinction pour l'Anguille européenne (CR), en situation de préoccupation mineure (LC) pour le Brochet, le Saumon atlantique et les Lamproies de planer et fluviatile, ces cinq espèces de poissons méritent une attention particulière dans la gestion du fleuve et de la zone humide. L'Anguille européenne trouve des habitats favorables de grossissement dans le réseau d'étangs et de cours d'eau en connexion avec la Somme. Le Brochet bénéficie de zones de frayère dans la succession d'étangs, de marais et prairies inondables en connexion discontinue avec le fleuve et ses annexes hydrauliques. Pour le Saumon atlantique et la Lamproie fluviatile, le fleuve est le passage obligé entre le milieu marin et les têtes de bassin de ses affluents pour accéder aux zones de reproduction.

Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

La présence de frayères naturelles et fonctionnelles pour le Brochet, réparties sur les deux vallées, et de zones de grossissement majeures pour l'Anguille européenne, avec les étangs de la Haute Somme, donnent aux milieux aquatiques du site Ramsar une importance particulière pour l'accomplissement du cycle de vie de ces deux espèces à enjeu de conservation. Ainsi, le Département a réalisé en partenariat avec la Fédération de pêche et le CENP des travaux de restauration d'une frayère à Brochet majeure sur les propriétés départementales du marais de Tirancourt et envisage des travaux équivalents sur d'autres sites (étangs de La Barette, étangs de Cléry/Somme...).

Justification

Par ailleurs, le fleuve Somme, son canal et leurs annexes hydrauliques ainsi que les étangs et marais abritent des espèces de poissons à fort enjeu de conservation, toutes sur liste UICN (LC) : Chabot (*Cottus gobio*), Vandoise (*Leuciscus leuciscus*), Lamproie fluviatile (*Lampetra fluviatilis*), Bouvière (*Rhodeus amarus*), Saumon d'atlantique (*Salmo salar*). Les données de quantification et de répartition des populations ainsi que la caractérisation des habitats aquatiques sont à ce jour incomplets et ne permettent donc pas de citer ces espèces dans la justification internationale en l'état. Une des actions du plan de gestion intégrateur sera de compléter cette connaissance et ainsi, de compléter la FDR dans 6 ans au moment de son évaluation.

### 3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
 <i>Calamagrostis canescens</i>	Calamagrostide blanchâtre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EN 	<input type="checkbox"/>		Il s'agit d'une espèce rare en France puisque cantonnée aux sols tourbeux alcalins en bon état de conservation. Les populations du Nord de la France et en particulier de la Vallée de la Somme sont parmi les plus importantes au niveau métropolitain.
 <i>Carex diandra</i>	Laïches à deux étamines	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>	Taxon protégé au niveau régional	Espèce circumboréale rarissime en plaine mais plus fréquente dans le Jura et le massif central. Sa présence en vallée de la Somme témoigne de la qualité des sols tourbeux mais aussi du méso-climat froid qui règne en certains endroits de la vallée.
 <i>Dryopteris cristata</i>	Fougère à crêtes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Taxon protégé au niveau national	Espèce circumboréale présente sur les tremblants en voie d'acidification, milieux rarissimes. La vallée de la Somme abrite la plus grande méta-population de France conférant au site une responsabilité de premier ordre dans la conservation de l'espèce.
 <i>Helosciadium repens</i>	Ache rampante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT 	<input type="checkbox"/>	Annexe II de la Directive 92/43 CEE "Habitats, Faune, Flore", Taxon protégé au niveau national, Annexe 1 de la convention de Berne	L'espèce est très rare en Europe. La région Hauts de France constitue le bastion de l'espèce au niveau national. L'espèce occupe près de 4000 m <sup>2</sup> de superficie au sein des sites Natura 2000 inclus au site RAMSAR de la vallée de la Somme (CBNBL, 2015).
 <i>Liparis loeselii</i>	Liparis de Loesel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	NT 	<input checked="" type="checkbox"/>	Annexe II de la Directive 92/43 CEE "Habitats, Faune, Flore", Taxon protégé au niveau national	Espèce circumboréale présente sur le littoral et quelques vallées tourbeuses dans les terres. Le site présente une importance internationale avec plus de 300 individus régulièrement observés en plusieurs stations sur le site RAMSAR (CBNBL, 2015).
 <i>Ranunculus lingua</i>	Grande Douve	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>	Taxon protégé au niveau national	Plante eurasiatique pour laquelle la vallée de la Somme accueille une des plus grandes méta-populations au niveau national (HAUGUEL et al, 2013).

<>. Plusieurs espèces caractéristiques des zones humides et menacées trouvent dans les vallées de la Somme et de l'Avre leurs populations parmi les plus importantes en France comme *Helosciadium repens*, *Liparis loeselii*, *Dryopteris cristata* et *Ranunculus lingua*.

La note écrite par Jean-Christophe HAUGUEL du Conservatoire botanique national de Bailleul (octobre 2016) jointe aux documents additionnels apporte des précisions sur les aires de répartition des six espèces végétales justifiant l'importance internationale des marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre.

### 3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
<b>Oiseaux</b>																		
CHORDATA/ AVES	 <i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vulnérable (VU) en France, annexe II de la Convention de Bonn en annexe III (faune protégée) de la Convention de Berne, annexe II et III de la Directive Oiseaux	la Picardie fait partie de ses territoires principaux de nidification.
CHORDATA/ AVES	 <i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vulnérable (VU) en France, espèce protégée (arrêté du 17/04/81), Annexe I de la Directive Oiseaux, Annexes II des Conventions de Berne et de Bonn	Les roselières des vallées de la Somme et de l'Avre accueilleraient autrefois une part significative des populations nicheuses françaises. Aujourd'hui, l'espèce est régulièrement observée en hivernage
CHORDATA/ AVES	 <i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II convention de Bonn, Annexe I Directive 79/409/CEE, Vulnérable (VU) en France.	Nicheur régulier des marais des vallées de la Somme et de l'Avre.
CHORDATA/ AVES	 <i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe I de la Directive Oiseaux Espèce protégée en France Quasi-menacé (NT) sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France	Répartition de l'espèce assez discontinue en Europe occidentale. La Picardie constitue un des bastions historiques de l'espèce en France (12% en 2005). Les vallées de la Somme et de l'Avre abritent l'essentiel des effectifs nicheurs à l'échelle nationale.
CHORDATA/ AVES	 <i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle luscinoïde	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Espèce protégée par les conventions de Berne (faune sauvage en Europe), annexe II, et de Bonn (espèces migratrices), annexe II. En Danger (EN) en France.	Les marais de la Somme et de l'Avre abritent une part significative des populations régionales (nidification probable-atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine)
<b>Poissons, mollusques et crustacés</b>																		
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	 <i>Anguilla anguilla</i>	Anguille d'europe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			CR 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe V de la convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique nord-est, protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en méditerranée, liste des poissons d'eau douce de France Métropolitaine - 2009 (CR)	Accomplit la partie de son cycle en eau douce (de civelle à anguille argentée) dans la Somme et ses affluents. La restauration des continuités écologiques est un enjeu majeur.
MOLLUSCA/ GASTROPODA	 <i>Anisus vorticulus</i>	Planorbe naine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore ; Protégée au titre de l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 Considérée comme quasi menacée (NT) en Europe (Cuttelod et al., 2011). Considérée comme en danger (EN) en Picardie (Biotope, 2013)	Bien répartie en vallée de la Somme et de l'Avre. Le site abrite probablement les plus importantes populations françaises et une part significative des populations de l'aire biogéographique. État de conservation défavorable mauvais (domaine atlantique)
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	 <i>Cottus gobio</i>	Sassot; Schot; Botte; Chabot commun	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II à la Directive habitats.	Espèce ponctuellement retrouvée lors de pêches électriques et dont le statut dans les vallées de la Somme et de l'Avre serait à préciser
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	 <i>Esox lucius</i>	Brochet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vulnérable (VU) en France.	Les liens fonctionnels entre les cours d'eau de la Somme et l'Avre avec les étangs et marais qui les bordent constituent une entité remarquable avec des frayères naturelles
CHORDATA/ CEPHALASPIDOMORPHI	 <i>Lampetra fluviatilis</i>	Lamproie fluviatile	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexes II et IV à la Directive habitats.	Frayères en tête de bassin des affluents de la Somme

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification	
			2	4	6	9	3	5	7	8									
CHORDATA/ CEPHALASPIDOMORPHI	 <i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de planer	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				LC 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directive Habitats-Faune-Flore <sup>a</sup> , annexe II et convention de Berne, annexe III	Présence régulière sur la Somme et ses affluents
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	 <i>Rhodeus sericeus</i>	Bouvière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II de la Directive habitats	Présente dans les étangs en association avec le mollusque bivalve (unionides)
CHORDATA/ ACTINOPTERYGII	 <i>Salmo salar</i>	Saumon d'atlantique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexe II à la Directive habitats.	Le PLAGEPOM 2015-2020 définit l'aire de répartition avérée jusqu'à la confluence Somme/Nièvre et zones de frayères en tête de bassin des affluents de la Somme
MOLLUSCA/ GASTROPODA	 <i>Vertigo angustior</i>	Vertigo étroit	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				VU 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore; Vulnérable (VU) en Europe (Cuttelod et al., 2011). Vulnérable (VU) en Picardie (Biotope, 2013)	Bien répartie au sein des vallées de la Somme et de l'Avre. En domaine biogéographique Atlantique, l'espèce est beaucoup plus localisée en marais intérieur que sur le littoral. État de conservation défavorable mauvais (domaine atlantique)
<b>Autres</b>																			
ARTHROPODA/ INSECTA	 <i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				NT 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Annexes II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore Protégée en France Quasi-menacée (NT) en Europe Vulnérable (VU) en Picardie.	Espèce endémique d'Europe occidentale particulièrement menacée en limites orientales et méridionales. L'espèce est bien implantée en vallée de la Somme où, contrairement aux régions voisines, elle est beaucoup plus rare.
ARTHROPODA/ INSECTA	 <i>Perizoma sagittata</i>	Phalène sagittée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Rare et localisée à l'échelle de la région biogéographique. Espèce bien répartie dans le bassin de la Somme qui semble abriter les plus importantes populations françaises
ARTHROPODA/ ARACHNIDA	 <i>Tetragnatha isidris</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Espèce très peu contactée au sein du domaine biogéographique atlantique. Les observations en France sont très localisées. En Vallée de la Somme et de l'Avre, l'espèce semble bien répartie.

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

Les espèces suivantes n'ont pas pu être insérées dans la liste ci-dessus :  
 - Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana*) : Critère 2 et 3 ; VU IUCN ; Autres statuts: Annexe II Directive HFF et VU Europe et régionale ; justification : Large répartition en vallée de la Somme et de l'Avre. Le site abrite probablement les plus importantes populations françaises et une part significative des populations de l'aire biogéographique. État de conservation défavorable mauvais (domaine atlantique).

L'ancienne région Picardie, désormais incluse dans la région Hauts de France, est une des régions françaises qui comporte la plus grande surface de complexes de marais tourbeux alcalins (plus de 20 000 hectares). Remarquable en Europe, le bassin de la Somme présente l'originalité d'abriter, sur un linéaire de fond de vallée de près de 200 kilomètres, un continuum de marais tourbeux accueillant une faune particulièrement riche. Plusieurs espèces caractéristiques des zones humides, aujourd'hui menacées, trouvent dans les vallées de la Somme et de l'Avre leurs populations parmi les plus importantes en France voire du domaine biogéographique atlantique, comme la Locustelle luscinoïde, oiseau dont les effectifs sont en déclin important partout en Europe du Nord ainsi qu'une grande diversité d'espèces de poissons rares et menacées : Anguille européenne, Brochet, Saumon atlantique, Lamproies de planer et fluviatile.

Le fleuve Somme présente des enjeux majeurs pour les poissons grands migrateurs. Pour des espèces menacées comme l'Anguille européenne, le Saumon atlantique, la Truite de mer, notamment, le fleuve est le point de passage obligatoire pour rejoindre les zones de fraye, de maturation, de repos situées en tête de bassin.

### 3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Nymphaeion albae Oberdorfer 1957/Nymphaeion albae_Nu_Nowinski 1928. Code Natura 2000 : 2190. Code CORINE : 22.12 / 22.13	<input checked="" type="checkbox"/>	Vastes herbiers à Nymphaea alba probablement parmi les plus étendus d'Europe de l'ouest. Ils créent des microhabitats pour les invertébrés et l'ichtyofaune.	Inscription à l'annexe 1 de la Directive Habitats-Faune-Flore
Charion vulgaris W. Krause 1981, Code Natura 2000 : 3140-1, Code CORINE BIOTOPE : (22.12x22.15)x22.44	<input checked="" type="checkbox"/>	Communauté pionnière présente dans les marais tourbeux alcalins et colonisant les substrats neufs. Rôle important des Characées pour l'alimentation d'oiseaux d'eau (rallidés et anatidés), comme frayeuse naturelle et refuge pour batraciens et odonates.	Végétation d'intérêt communautaire (Annexe 1 Directive Habitats)
Scorpidio scorpidioidis-Utricularietum minoris Müller et Görs. Code Natura 2000 : 3160. code CORINE BIOTOPE : 22.14 x22.45	<input checked="" type="checkbox"/>	Végétation amphibie composée de petites plantes carnivores aquatiques (Utricularia minor) et de bryophytes (Scorpidium scorpioides...) menacées en Europe de l'ouest. Important pour une faune associée comme les odonates (Orthetrum brunneum...).	Inscription à l'annexe 1 de la Directive Habitats-Faune-Flore. Végétation très rare à exceptionnelle dans la partie septentrionale de la France
Sphagno-Alnion glutinosae (Passarge et Offman- 1968). code Natura 2000 : 91D0*. Code CORINE BIOTOPE : 44.A1	<input checked="" type="checkbox"/>	Aulnaies-boulaies à sphaignes se développant sur des horizons d'acidification de la tourbe alcaline, phénomène très original à l'échelle du territoire biogéographique. Ils abritent la plus importante méta-population de Fougère à crêtes de France.	Inscription à l'annexe 1 de la Directive Habitats-Faune-Flore
Tourbières de transition et tremblants	<input checked="" type="checkbox"/>	Communautés végétales tourbeuses occupant les marges des étangs ainsi que des mares atterries parfois sur des superficies considérables	Végétation d'intérêt communautaire - état de conservation défavorable à mauvais sur l'aire biogéographique
Tourbières basses alcalines	<input checked="" type="checkbox"/>	Habitats majoritairement en roselières turfcôles à Thelypteride des marais (Thelypterido palustris-Phragmitetum australis) et plus localement en prairies rases à Hydrocotyle commune et Choin noirâtre (Hydrocotylo communis-Schoenion nigricantis)	Végétation d'intérêt communautaire - état de conservation défavorable à mauvais sur l'aire biogéographique

## Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Les habitats tourbeux présents sur le périmètre présentent des stades d'évolution variés depuis les végétations pionnières à characées aux aulnaies tourbeuses matures en passant par les vastes roselières turfcôles. Ceci apporte une grande diversité dans les communautés écologiques puis dans les cortèges d'espèces animales et végétales qui leur sont associés. Etant donné que leur niveau de conservation sur l'aire biogéographique est jugé défavorable à mauvais, notamment en raison d'une absence de gestion ou de pratiques non adaptées, cela renforce l'intérêt et la représentativité d'un type de zone humide rare au sein des vallées de la Somme et de l'Avre.

## 4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

### 4.1 - Caractéristiques écologiques

La vallée de la Somme forme, depuis la fin de l'ère tertiaire, une entaille en forme de gouttière dans le plateau picard. Les périodes glaciaires et la lente érosion du fleuve ont structuré des méandres profonds à l'amont. Avec l'aménagement de chaussées barrages à partir de l'époque gallo-romaine, le fleuve se mêle aux étangs en Haute-Somme dans une succession de biefs. Outre la régulation des niveaux d'eau, ces biefs constituaient des viviers pour l'élevage du poisson blanc, tradition qui a perduré jusqu'à la fin du Moyen Age. Ils ont individualisé des îlots tourbeux des bas-marais et roselières tourbeux dont certains, après plusieurs décennies sans entretien, sont aujourd'hui recouverts de bétulaies à sphaignes.

Avant Amiens, plus à l'aval, les marais et étangs se séparent du fleuve et les premières fosses de tourbage apparaissent. L'eau est moins présente et un réseau de prés tourbeux et de bas-marais persiste au milieu des boisements humides. Au niveau des faubourgs d'Amiens se trouvent les célèbres hortillonnages, inscrits à l'Inventaire National des Sites. Cette zone maraîchère est constituée d'un ensemble de jardins flottants entrecoupés de 65 km de canaux.

En aval d'Amiens, la vallée est marquée par son passé « tourbier » caractérisé par de vastes plans d'eau accueillant des communautés végétales rares et menacées dont les herbiers mésotrophes à Characées, des populations importantes de Nénuphar blanc... A cet endroit, les bas marais s'imbriquent avec les roselières. Ces milieux hébergent entre autres des populations importantes de Grande Douve, Fritillaire pintade, Vertigo de Des Moulins dans les Cariçaies, de Busard des roseaux ainsi qu'une entomofaune d'une grande rareté (Cordulie à corps fin, Tétrix des Vasières, Phalène sagittée...). Les étangs et les mares sont le lieu d'activités de chasse et de pêche, culturellement implantées, et d'activités récréatives de nature.

A l'approche de l'estuaire au niveau d'Abbeville, la vallée s'élargit peu à peu et devient un espace composé de vastes prairies humides.

### 4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

#### Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		2		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		3		Rare
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> U: Tourbières non boisées permanentes		3		Unique
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> W: Zones humides dominées par des buissons		1		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols tourbeux >> Xp: Tourbières boisées permanentes		1		Représentatif

#### Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
2: Étangs	étangs haute Somme, intailles (fosses de tourbage)	2		Unique
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées	Hortillonnages, Hardines	3		Unique
9: Canaux et fossés de drainage ou rigoles		4		Représentatif

#### Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
terres cultivées	
espace vert	

### 4.3 - Éléments biologiques

#### 4.3.1 - Espèces végétales

##### Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Orchis négligé	Espèce subatlantique, principalement présente dans le Nord-Ouest de la France et bien représentée en Vallée de la Somme.
<i>Epipactis palustris</i>	Epipactide des marais	Espèce subatlantique, fréquente en montagne mais en grande régression en plaine ; bien représentée en vallée de la Somme
<i>Fritillaria meleagris</i>	Fritillaire pintade	Espèce subatlantique-subméditerranéenne des prairies alluviales, en grande raréfaction.
<i>Lathyrus palustris</i>	Gesse Des Marais	Espèce eurasiatique à populations fragmentées en France ; bien représentée sur le site (pool de conservation important).
<i>Peucedanum palustre</i>	Peucedan des marais	Espèce boréo-eurasiatique ; quelques noyaux de populations en France dont le site où elle est bien représentée.
<i>Potamogeton coloratus</i>	Potamot coloré	Espèce subatlantique, la vallée de la Somme constitue un de ses bastions aux échelles nationales et européennes.
<i>Sparganium natans</i>	Rubaniér nain	Espèce circumboréale rare en France et bien représentée en vallée de la Somme (forte responsabilité de conservation).
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune	Espèce importante pour le maintien de la Phalène sagittée dont la chenille se nourrit de cette plante
<i>Thelypteris palustris</i>	Fougère des marais	Espèce circumboréale présentant en vallée de la Somme quelques unes de ses plus importantes populations de France.
<i>Umus laevis</i>	Orme lisse	Espèce méditerranéenne des boisements alluviaux, surtout présente dans l'Est du territoire picard.
<i>Utricularia minor</i>	Utriculaire naine	Espèce Eurasiatique-subocéanique à populations fortement fragmentées en France ; bien représentée en vallée de la Somme.

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Nom scientifique	Nom commun	Impacts
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase	Actuellement (impacts majeurs)
<i>Impatiens capensis</i>	Basamine du Cap	Actuellement (impacts mineurs)
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine de l'Himalaya	Actuellement (impacts mineurs)
<i>Ludwigia grandiflora</i>	Jussie à grandes fleurs	Actuellement (impacts majeurs)
<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Myriophyle du Brésil	Actuellement (impacts majeurs)
<i>Myriophyllum heterophyllum</i>	Myriophyle hétérophyle	Actuellement (impacts majeurs)
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	Actuellement (impacts majeurs)
<i>Solidago gigantea</i>	Solidage glabre	Actuellement (impacts mineurs)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Les espèces végétales citées présentent pour certaines des populations nombreuses et importantes, avec une répartition régulière dans les vallées de la Somme et de l'Avre. Il s'agit particulièrement de la Grande Douve, de la Fougère des marais, du Peucedan des marais et du Pigamon jaune qui trouvent dans ces vallées un de leur plus beaux bastions du Nord de l'Europe. La Fritillaire pintade, espèce emblématique des bas-marais de la région d'Abbeville arrive en vallée de la Somme quasiment en limite septentrionale de son aire de répartition. Enfin, la bonne répartition géographique sur le site de ces différentes plantes est étroitement associée aux systèmes tourbeux bien présents dans les lits majeurs de la Somme et de l'Avre.

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Archanaera dissoluta</i>	Nonagrie rubanée				Localisée en France et menacée par la régression des roselières

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Arenostola phragmitidis</i>	Noctuelle des roselières				Espèce très localisée en France. Répartie sur la moitié nord de la France où la vallée de la Somme constitue probablement un des bastions de l'espèce. Semble rare et vulnérable en Picardie.
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Chilodes maritima</i>	Nonagrie du Phragmite				Localisée en France et menacée par la régression des roselières
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Diachrysa chryson</i>	Topaze				Assez localisée en France, notamment en région de plaine.
ARTHROPODA/ARACHNIDA	<i>Dolomedes plantarius</i>					En Europe, rare et en danger sur l'ensemble de son aire de répartition. Protégée et inscrite sur les listes rouges d'espèces menacées de plusieurs pays.
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	La Courtilière commune				Espèce menacée au nord de la France.
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Hypnoides turfosalis</i>	Hypène de la tourbe				Espèce localisée en France. Surtout dans le nord et l'est de la France. Semble bien présente en vallée de la Somme et de l'Avre. Considérée comme très rare et vulnérable en Picardie.
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Leuciscus leuciscus</i>	Vandoise;Vandoise;Vandoise				Liste UICN (LC). espèces ponctuellement retrouvée dans la Somme et dont le statut reste à préciser
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Lissotriton vulgaris</i>	Triton ponctué				Quasi-Menacée (NT) en France, l'espèce fréquente les marais du bassin de la Somme
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Pelosia obtusa</i>	Lithosie obtuse				Localisée en France et menacée par la régression des roselières
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Plusia putnami gracilis</i>	Plusie des marais				Espèce très localisée en France. Répartie dans le nord de la France et le Massif Central. Espèce devenue exceptionnelle et gravement menacée en Picardie.
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Scopula corivalaria</i>	Acidalie de Kretschmar				Très localisée et très peu signalée de France. Signalée en 1986 en vallée de la Somme, elle n'a depuis plus été revue. Espèce considérée comme exceptionnelle et en danger critique d'extinction en Picardie.
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sedina buettneri</i>					Surtout moitié nord et est de la France, des populations localisées ailleurs.
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Senta flammae</i>	Leucanie du roseaux				Localisée au nord et au sud-ouest de la France. Menacée par la régression des roselières
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sympetrum danae</i>	Sympetrum noir				Espèce holarctique, particulièrement menacée dans les régions de plaine. Considérée comme « vulnérable » en France. En régression ces 20 dernières années, l'espèce est considérée comme « Quasi-menacée » en Picardie.
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sympetrum flaveolum</i>	Sympetrum jaune d'or				Quasi-Menacée (NT) en France, l'espèce semble avoir des populations installées en vallée de la Somme et de l'Avre
ARTHROPODA/ARACHNIDA	<i>Tetragnatha shoshone</i>					De répartition nord-américaine et européenne, l'espèce a récemment été observée en deux localités françaises, dont la vallée de l'Avre.

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté				Quasi-Menacée (NT) en France, l'espèce est localement installée en vallée de la Somme

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Impacts
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Lepomis gibbosus</i>	Carpe Soleil	Actuellement (impacts mineurs)
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Orconectes limosus</i>	Ecrevisse américaine	Actuellement (impacts mineurs)
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Procambarus clarkii</i>	Ecrevisse de Louisiane	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	Potentiellement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ondatra zibethicus</i>	rat musqué	Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA/REPTILIA	<i>Trachemys scripta elegans</i>	Tortue de Floride	Actuellement (impacts mineurs)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

La diversité biologique du site pour les groupes faunistiques porte essentiellement sur les insectes inféodés aux habitats tourbeux et les poissons en distinguant pour ces derniers deux contextes : les poissons migrateurs pour lesquels l'aménagement et la gestion du fleuve sont déterminants (continuités écologiques notamment) et les poissons associés aux marais et étangs. Globalement, les vallées de la Somme et de l'Avre représentent un corridor écologique aquatique et aérien pour de nombreuses espèces animales. Cette capacité est à prendre en considération lorsqu'il s'agira de lutter contre la dispersion des espèces exotiques envahissantes.

#### 4.4 - Éléments physiques

##### 4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfc: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été frais)

L'évolution constatée attribuable au changement climatique est l'accentuation des étiages ou des inondations, ayant un impact direct sur les habitats et les espèces végétales liés à la tourbe. En 2012, dans le cadre du projet « Explore 2070 », le groupement BRGM/ ARM a étudié l'impact du changement climatique sur les niveaux des nappes et les débits des cours d'eau en utilisant le modèle hydrodynamique du bassin de la Somme. Les 7 modèles climatiques issus du scénario A1B du GIEC s'accordent sur une baisse de la recharge moyenne annuelle de la nappe de -18,7% et du débit des cours d'eau de -23% pour la Somme et -32% pour l'Avre à l'horizon 2065. Le rabattement de la nappe est d'environ -10 m sur le plateau et de 0.2 m à 0.5 m en vallée.

##### 4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le site appartient au district hydrographique "Escaut, Somme et côtiers Manche Mer du Nord" qui s'étend sur la France, la Belgique et les Pays-Bas. La partie française de ce district est située dans la circonscription administrative du bassin Artois-Picardie. La partie française du district qui couvre une partie du bassin de l'Escaut ainsi que la Somme et les fleuves côtiers d'Artois-Picardie, s'étend sur près de 18 500 km2. En limite Sud, le bassin versant de la Somme représente environ 6 000 km2 drainé par le fleuve Somme, long de 245 km et son réseau d'affluents totalisant 1 000 km de linéaire.

##### 4.4.3 - Sol

- Mnéral
- Organique
- Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)?  
 Oui  Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols tourbeux des vallées du bassin de la Somme ne représentent que la partie terminale d'un colmatage sédimentaire de 4 à 10m d'épaisseur dont la mise en place, contrôlée par les variations climatiques quaternaires, débute dès -110 000 ans par une phase d'incision majeure du substratum (5m). La sédimentation contemporaine du dernier glaciaire se marque ensuite par le dépôt d'une formation de graviers de silex et craie (± 3-4 m) en contact direct avec la nappe de la craie. Des limons et les premières tourbes se mettent en place au cours d'une période de transition climatique entre - 15 000 et -11 500 ans, dans un système qui évolue progressivement vers une rivière à méandres. Les tourbes (3-4m) se forment essentiellement au cours de la première moitié de l'Holocène entre 1100 et 6000 ans. Elles continuent cependant de s'accumuler d'une manière plus localisée au moins jusqu'à la période Romaine et sont localement recouvertes d'une couche de limons résultat de l'érosion des versants.

#### 4.4.4 - Régime hydrologique

##### Permanence de l'eau

<b>Présence?</b>
Généralement de l'eau permanente présente

##### Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante
Alimenté par l'eau souterraine	<input checked="" type="checkbox"/>
Alimenté par les précipitations	<input type="checkbox"/>
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>

##### Destination de l'eau

<b>Présence?</b>
Alimente l'eau souterraine
Marin

##### Stabilité du régime hydrologique

<b>Présence?</b>
Niveaux d'eau essentiellement stables

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le débit moyen de l'eau est faible en raison d'une pente moyenne de 0,2% et de systèmes de régulation des niveaux d'eau sur le fleuve et ses annexes hydrauliques. Ainsi, les pluies « efficaces » rechargent la nappe de la craie ce qui entraîne, par affleurement, des variations saisonnières de plusieurs dizaines de centimètres, à l'exception de la crue centennale de 2001. Globalement, la gestion de l'eau est liée aux activités humaines :

- les chaussées-barrages de l'époque gallo-romaine ont été équipées à partir du Moyen-Age de vannages (piscicultures) automatisés depuis,
- le niveau d'eau du canal de la Somme, achevé en 1827 est géré par ses 25 écluses (navigation touristique et le franchissement par les anguilles) ;
- le canal d'assèchement recueille les eaux des affluents et des étangs, les marais maraîchers enserrés de canaux influencent les flux de surface;
- plus ponctuellement, les mares de huttes de chasse sont maintenues en eau par des batardeaux.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines

Oui, nappe alluviale alimentée par la nappe de la craie

#### 4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site

Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site

Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site

Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Particularité géomorphologique de la vallée, des formations tufeuses sont notées, avec quelques beaux phénomènes. Des recherches récentes semblent montrer que ces bourrelets de tufs comme celui de La Chaussée-Tirancourt, ont été des lieux de passage privilégiés de la Somme, favorisant l'implantation des premiers peuplements humains.

#### 4.4.6 - pH de l'eau

Acide (pH<5,5)

Environ neutre (pH: 5,5-7,4)

Alcaline (pH>7,4)

Inconnu

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

En contraste avec la chimie des eaux baignant la vallée, des îlots de végétation ou des mares se trouvent isolés des eaux calcaires provenant de la nappe phréatique. A la faveur de phénomènes d'acidification superficielle liés aux eaux d'origine météoriques, ces tremblants et dépressions accueillent des végétations acidiphiles, notamment des tapis de Sphaignes et quelques populations de Fougère à crête (*Dryopteris cristata*). Des études menées en vallée de l'Avre ont par exemple montré des pH de l'ordre de 6 à 6,5 dans l'eau superficielle des tremblants tourbeux alors que le pH est de 7,5 à 8 dans l'eau des étangs.

#### 4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l)

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l)

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Eutrophe

Mésotrophe

Oligotrophe

Dystrophe

Inconnu

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables  ii) significativement différentes  différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

70% de la population du département vit dans la vallée de la Somme. Le site Ramsar comprend les principaux pôles urbains du département avec Amiens, la capitale départementale, et 12 des 23 chefs lieux de canton (Ham, Péronne, Corbie et Abbeville...). En contraste avec ces vallées, le plateau crayeux qui s'étend sur 80% de la surface du territoire départemental est dédié aux grandes cultures et présente un caractère rural plus marqué. A la diversité des paysages d'eau et de marais s'oppose l'homogénéité des paysages d'openfield. Cette occupation du sol et la forte densité de population sont associées à des problématiques de qualité des eaux qui menacent l'intégrité des milieux humides dans les vallées de la Somme et l'Avre. En effet, les résidus de traitement des eaux urbaines et des cultures altèrent la qualité des eaux de la nappe phréatique alimentant les zones humides du territoire. De plus, les écoulements de limons sont à l'origine d'une eutrophisation des milieux aquatiques.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Faible
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Faible
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	Faible
Produits non alimentaires des zones humides	Bois de feu/fibre	Faible

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Élevé
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Moyen
Régulation du climat	Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques	Moyen

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Moyen
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Moyen
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Faible
Spirituels et d'inspiration	Inspiration	Moyen
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Faible
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Moyen
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Moyen

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Moyen
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	Moyen
Formation des sols	Rétention des sédiments	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Faible
Cycle des matières nutritives	Stockage/piégeage du carbone	Moyen

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Pour ce qui est des services culturels, la Vallée de la Somme constitue un site de suivi à long terme pour les paramètres suivants :  
 -processus de formation de la tourbe,  
 -dynamique des végétations (cartographies régulières de sites préservés dont des sites Natura 2000 incluant des évaluations),  
 -évolution des espèces (pour la flore, les données historiques et récentes cumulent 100 ans de suivi).

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui  Non  Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il ya lieu

Plusieurs modes de gestion traditionnels associés à une valorisation économique, ont valeur d'exemple en raison de leur impact positif sur la biodiversité :  
 - le pâturage, notamment bovin et équin : les systèmes de pâtures et de prairies de fauche en milieux tourbeux et sur les alluvions quaternaires sont le lieu de développement de nombreuses espèces menacées comme l'Ache rampante.  
 - le tourbage, dans sa dimension artisanale, est à l'origine des "entailles", mares et étangs tourbeux favorables à des communautés animales (libellules, oiseaux...) et végétales (végétations aquatiques oligotrophes, tremblants tourbeux...) particulièrement remarquables.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il ya lieu

La vallée de la Somme est mondialement connue comme étant le berceau de l'archéologie préhistorique. Les anciennes formations fluviatiles étagées sous forme de terrasses au niveau des principales vallées recèlent les toutes premières traces d'occupations humaines de l'Europe du Nord-Ouest. Ces vestiges se rapportent plus particulièrement à l'Acheuléen, principal faciès culturel du Paléolithique ancien, défini dans les faubourgs de la ville d'Amiens dès le milieu du 19e siècle. De très nombreux sites préhistoriques du Paléolithique final et du Mésolithique (derniers chasseurs cueilleurs de la Préhistoire) ont été également bien conservés dans la sédimentation limoneuse et tourbeuse des fonds de vallées au cours des 15 derniers millénaires (sites actuellement sous la nappe phréatique). Plus récemment les oppidums surplombant la vallée ont été occupés par les populations celtes puis gallo-romaines. Des recherches récentes semblent montrer que les particularités géomorphologiques de la vallée, notamment les bourrelets de tufs comme celui de La Chaussée-Tirancourt, ont été des lieux de passage privilégiés de la Somme, favorisant l'implantation de ces peuplements. Enfin, les milieux naturels de la vallée ont ainsi été très probablement modifiés et façonnés par l'homme dès le Néolithique. Les paysages actuels constituent de fait un lointain héritage de ces populations anciennes.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il ya lieu

La vallée de la Somme est un haut lieu pour la chasse aux oiseaux migrateurs, notamment, la chasse à la hutte et à la Bécassine. Ces deux activités sont associées au maintien de structures de végétation rases favorables au stationnement des espèces ciblées. Pour ce faire, les chasseurs entretiennent une végétation basse sur les berges des mares de huttes ou sur des platières à bécassines au sein des marais.

iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

## 5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

### 5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

#### 5.1.1 - Régime foncier/propriété

##### Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Domaine public (non précisé)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Province/région/gouvernement d'État	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

##### Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Le Département a créé, dans les années 80, des zones de préemption au titre de sa compétence sur les espaces naturels sensibles ciblées sur la zone humide. Ainsi, 31 communes sont concernées sur près de 4 900 hectares. En 2008, le législateur a permis au Conservatoire du littoral d'intervenir en zone humide intérieure et le Département lui a délégué son droit de préemption sur 13 communes et 2304 ha. Ainsi, le Département a acquis 280 ha et le Conservatoire du littoral, 120 ha. Par ailleurs, les superficies en propriété communale sont importantes (près de 4 300 ha) et le CENP développe une maîtrise foncière et d'usage sur le long terme, soit à ce jour environ 1 100 ha préservés supplémentaires. Désormais, le Département accompagne de plus en plus les communes dans la création de zones de préemption. Enfin, le domaine fluvial départemental totalise 800 ha (canal, halage, Somme canalisée, vieille Somme...).

#### 5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Responsable de la gestion du site : Pôle Biodiversité à la Direction de l'environnement et des énergies du Conseil départemental de la Somme

Gestionnaire associé : Conservatoire d'espaces naturels de Picardie (CENP), ONG reconnue par l'Etat, assure la gestion écologique des propriétés publiques soit 1 500 ha de zone humide dans les vallées de la Somme et de l'Avre. Il intervient ainsi par voie contractuelle auprès des communes, du Conservatoire du Littoral et du Département.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Gwénaële MELENEC, responsable du pôle Biodiversité

Adresse postale:

Direction de l'Environnement et des Energies - Conseil départemental de la Somme, 43, rue de la République 80 026 AMIENS CEDEX

Adresse de courriel:

g.melenec@somme.fr

## 5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

### 5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

#### Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Logement et zones urbaines	Impact élevé	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Zones commerciales et industrielles	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Tourisme et zones de loisirs	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Drainage	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Canalisation et régulation des cours d'eau	Impact élevé	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plantations bois et pâte à papier	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Aquaculture marine et d'eau douce	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Énergie renouvelable	Faible impact	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mines et carrières	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Routes et voies ferrées	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Voies maritimes	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Exploitation et prélèvement du bois	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Activités de loisirs et de tourisme	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Défrichement/changement d'affectation des sols	Impact moyen	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Espèces indigènes problématiques	Impact moyen	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Effluents industriels et militaires	Faible impact	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Effluents agricoles et forestiers	Impact élevé	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Déchets solides et ordures	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Tempêtes et crues	Impact élevé	Faible impact	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Sécheresses	Impact moyen	Impact moyen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

En abritant 70% de la population et les villes les plus attractives sur le plan économique, les vallées subissent une pression urbaine, au détriment des espaces agricoles et notamment herbagers. Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) régleme l'urbanisation et les aménagements dans les zones soumises aux risques d'inondation est concerne les lits majeurs de la Somme et l'Avre. Par ailleurs, le recul de l'élevage, accentué par un contexte économique défavorable, a pour conséquence un abandon des prairies alors soumises à un boisement spontané ou une mise en culture. L'érosion des sols sur les versants et les têtes de bassin cultivés et les exutoires des eaux pluviales débouchant dans les marais et étangs sont à l'origine d'un envasement des milieux aquatiques ainsi que d'une eutrophisation des eaux de surface. Les eaux souterraines alimentant la zone humide sont également contaminées par des polluants d'origine agricole et urbaine. De plus, l'impact des espèces exotiques envahissantes (Grande Jussie, Myriophylle hétérophylle) est important sur la qualité des milieux aquatiques et les usages (navigation...). Les fluctuations des niveaux d'eau ont pour conséquences, par assèchement, une minéralisation de la tourbe ou a contrario une eutrophisation par inondation. Ainsi, la gestion du canal et de la Somme canalisée interagit fortement avec les étangs et marais attenants : vecteur de dispersion d'espèces exotiques envahissantes, drainage ou alimentation des étangs, fraie de poissons... Le projet de canal à grand gabarit Seine-Nord-Europe traversera la vallée en amont, au niveau de Cléry/Somme, avec un pont canal et suivra ensuite le tracé du canal du Nord. Une vigilance particulière pour réduire l'impact de cet ouvrage est portée sur la conception du pont canal et sur la phase chantier qui devrait commencer en 2019. Des moyens sont développés pour maîtriser plus de foncier via les mesures compensatoires environnementales.

## 5.2.2 - Statut légal de conservation

### Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Bien du patrimoine mondial	Ajout des beffrois d'Amiens, Abbeville et Corbie au dossier des beffrois des Hauts de France inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO		partiellement
Bien du patrimoine mondial	Cathédrale Notre Dame d'Amiens inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO		partiellement
Bien du patrimoine mondial	Projet d'inscription UNESCO des "Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre"		partiellement

### Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000	5 ZSC	FR2200355 - Basse vallée de la Somme de Pont-Rémy à Breilly; FR2200357 - Moyenne vallée de la Somme; FR2200356 - Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie; FR2200354 - Marais et monts de Mareuil Caubert; FR2200359 - Tourbières et marais de l'Avre;	entièrement
UE Natura 2000	ZPS	FR2212007 - Étangs et marais du bassin de la Somme	entièrement

### Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope	Vallée d'Acon à La Chaussée-Tirancourt, Gland_marais de la Queue à Blangy-Tronville, marais de Daours, marais de Génonville à Morueil, grand marais à La Chaussée-Tirancourt		entièrement
Réserve naturelle d'Etat	RN de l'étangs Saint Ladre à Boves		entièrement
Sites inscrits	1 site (Hortillonnages)		entièrement
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1	ZNIEFF n°220013451-Vallée d'Acon à La Chaussée-Tirancourt/220013990-Marais de l'Avre de Gratibus à Moreuil/220030012-Marais des 3 vaches à Amiens/220320008-Marais de l'Avre de Moreuil à Thennes		entièrement
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1	ZNIEFF n°22004994-Marais de vallée de Somme de Crouy-St-Piere à Pont-Rémy/220004992-Marais de vallée de Somme d'Eaucourt à Abbeville/220004996-Marais de la vallée de Somme d'Ailly/Somme à Yzeux/220005008-Méandres de la Somme de Voyennes		entièrement
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1	ZNIEFF n°220320014-Méandres et cours de la Somme de Bray/Somme à Corbie/220320028-Marais de la vallée de la Somme entre Daours et Amiens//220320036-Cours de la Somme/220320038-Marais de Boves, Fouencamps et Thézy-Glilmont		entièrement
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 2	ZNIEFF n° 220320034-Haute et moyenne vallée de la Somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville/ 220320010- Vallée de l'Avre, des trois Doms et confluence avec la Noye		entièrement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Zone importante pour la conservation des oiseaux	PE 02 "Etangs et marais du bassin de la Somme"		entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Initiatives/contrôles de la gestion des bassins versants	Appliquées
Amélioration de la qualité de l'eau	Partiellement appliquées
Gestion/restauration hydrologique	Partiellement appliquées

Espèces

Mesures	état
Contrôle des plantes exotiques envahissantes	Appliquées
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Gestion/exclusion du bétail (exclusion des pêcheries)	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Proposées

Autre:

Les sites protégés par des mesures de protection réglementaires (réserve naturelle et Arrêté préfectoral de protection de biotope) totalisent 159 hectares sur 5 sites, les terrains appartenant au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres totalisent 120 ha et ceux du Département en nature 'espace naturel sensible atteignent 285 ha. Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie est le gestionnaire commun pour tous ces espaces et constitue à lui seul, en ajoutant les terrains communaux qu'il contractualise, 1500 ha soit 11,5% du site Ramsar qui sont activement gérés et dotés de plans de gestion écologiques. Par ailleurs, en raison des enjeux liés aux pratiques agricoles, plusieurs programmes de Mesures agro-environnementales Climatiques concernent au total près de 11 700 ha soit plus de 88% de la surface du site Ramsar et sont portés par le Département, la chambre d'agriculture, le CENP ou l' Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB Somme-Ameva)... Les mesures proposées répondent aux cahiers des charges suivants : "Zones humides", "Natura 2000", "Eau" et Captages grenelle".

En tant que propriétaire et gestionnaire, le Département a réalisé le plan de gestion du fleuve Somme pour les 800 ha d'emprise du domaine fluvial départemental composé du canal et son halage, la Somme canalisée, la vieille Somme et ses annexes hydrauliques (fossés, bras-morts...).

Enfin, le projet de site Ramsar est entièrement recouvert par deux Schémas de Gestion et d'Aménagement des Eaux (SAGE) qui représentent 1/3 de la superficie du bassin Artois-Picardie et sont animés par l'EPTB-Somme-Ameva dans le cadre du Plan Somme. Le SAGE de la Haute Somme (1850 km²) a été validé par arrêté interpréfectoral du 15 juin 2017 et celui de la Somme aval et Cours d'eau côtiers (4530 km²) est en cours d'élaboration depuis 2012 (phase de rédaction des documents).

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? En préparation

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site?  Oui  Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante?  Oui  Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

La station scientifique de Blanquetaque gérée par le SMBGLP est située sur la basse vallée de la Somme, à proximité de l'extrémité aval du site. De nombreux échanges sont engagés et seront développés avec l'équipe scientifique. A l'amont, l'opportunité de créer une maison de la nature qui serait labellisée Ramsar est envisagée à Cléry/Somme en partenariat avec le syndicat mixte de pays Santerre Haute Somme.

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il y a un plan

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué
Qualité de l'eau	Proposé
Communautés animales	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué

Au cours des XIXe et XXe siècles, la vallée de la Somme est devenue une région de référence de la préhistoire mondiale. Terrain privilégié de la recherche géologique et archéologique, c'est aussi un territoire d'expérimentation de la protection des sites préhistoriques en raison de leur valeur scientifique et de leur caractère hautement patrimonial. De nombreux suivis sont associés à ces projets.

Dans le cadre du Scot du Grand Amiens, un observatoire du paysage a été mis en place avec plusieurs points de référence dans la vallée de la Somme.

La charte du projet de Parc Naturel Régional pour la Plaine maritime picarde (aval du site Ramsar sur 14 communes) fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation.

Dans le cadre du plan de gestion national de l'anguille, le Département intervient en partenariat avec l'Agence de l'eau et la Fédération de pêche pour le Monitoring anguilles (suivi des stations passe piège (montaison) et des anguillères (dévalaison) sur le domaine départemental.

## 6 - Document additionnel

### 6.1 - Rapports et documents additionnels

#### 6.1.1 - Références bibliographiques

Extrait de la bibliographie détaillée figurant au chapitre 6.1.2 Rapports et documents additionnels

-ANTOINE P., FAGNART J.P., LIMONFIN-LOZOUET N., MUNAUT A.V., 2000 - Le Tardiglaciaire du bassin de la Somme : éléments de synthèse et nouvelles données (...). In: Quaternaire - Volume 11 - Numéro 2. Le Tardiglaciaire en France septentrionale. pp. 85-98.

-COMMECYX. (Coord.), BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T. & ROUSSEAU C., 2013 - Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. L'Avocette 37(1), 352 p.

-DDTM, 2012 - Plan de Prévention des Risques Naturels de la vallée de la Somme et de ses affluents, Rapport de présentation. Préfecture de la Somme. 57 p.

-DREAL Picardie, Biotope, 2009 - Étude préalable à la mise en place de plans de conservation des mollusques de la directive « Habitats » et protégés au titre de l'arrêté du 23 Avril 2007 en Picardie.

-EPTB AMEVA., 2012 - Document d'objectifs Natura 2000 – FR2200354, FR2200355, FR2200356, FR2212007. 297 p.

-FRANCOIS R., PREY T. & HAUGUEL J.-C. (coord), 2012 - Guide des végétations des zones humides de Picardie. CBN Bailleul, 656 p.

-DUHAMEL F., & HENDOUX F., 2005 - Plantes protégées & menaces de la région Nord/Pas-de-Calais. CBNBI, 433 p.

-HAUGUEL J.-C. & BOREL N. (coord), 2006 - Plantes protégées de la région Picardie. CBNBI, 120 p.

-HAUGUEL J.-C., 2010 - Evolution de la flore et des habitats des tourbières depuis le XIXe siècle. L'écho des tourbières, 18 : 4-5

-HAUGUEL J.-C., LEVY V., PREY T. & WATTERLOT A., 2013 - Patrimoine naturel de Picardie, Les plantes sauvages, de la découverte à la préservation. CBN Bailleul. 28 p.

-HAUGUEL, J.-C. & TOUSSAINT, B. (coord.), 2012 – Inventaire de la flore vasculaire de Picardie (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Version n°4c – juin 2012. CBNBI. I-XIX ; 1-74.

-IZEMBART H. & LE BOUDEC B., 2005 - Le canal de la Somme : un ouvrage d'art comme invitation à découvrir le paysage. 302 p.

-LEBRUN J. & FRANCOIS R. (Coord.), 2014 – Inventaire et cartographique des tourbières de Picardie – Phase 1 : méthodologie et premier test en moyenne vallée de la Somme – CENP–CBNBI. 186 p.

-LEBRUN J. & FRANCOIS R. (coord.), 2015 - Inventaire et cartographique des tourbières de Picardie – Phase 2 : rapport des activités 2014-2015 - CENP-CBNBI. 75 p.

-LEVY, V. & al., 2015 - Plantes exotiques envahissantes du nord-ouest de la France, 30 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion. CBNBI. 140 p.

#### 6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<2 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<1 fichier(s)>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<1 fichier(s)>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<1 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<8 fichier(s)>

#### 6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Vallée de la Somme à l'aval d'Amiens ( Département de la Somme, 15-10-2014 )



Etangs de la Haute Somme depuis les hauteurs de Frise ( Département de la Somme, 15-07-2015 )



Vallée de la Somme et canal entre Amiens et Abbeville ( Département de la Somme, 15-06-2014 )



Belvédère de Frise au dessus des étangs de la Haute Somme ( Département de la Somme, 01-06-2015 )



Etangs et belvédère de Cléry/Somme ( Département de la Somme, 03-02-2016 )

#### 6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription 2017-12-18